COMMUNE DE ROUGEMONT

Au cours de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

D'autoriser sans mise à l'enquête publique, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Trachsel Claudia et Kaspar – Abandon du remplacement de la chaudière à mazout par une PAC air-eau – Route de la Forclaz 22
- Mösching Küchenbau Ag – Agrandissement d'une porte fenêtre du balcon Est – Route du Boët d'Amont 27
- D'Anterroches Moïra – Rénovation d'une cuisine et deux salles d'eau – Chemin du Perrex 16
- PPE Thomas – Réfection de la toiture – Chemin de Pierraille 12
- PPE Chalet de la Poste – Rénovation d'une salle de bains – Route de la Croisette 1
- Commune de Rougemont – Réfection de la barrière de la terrasse – Rue du Village 20

D'autoriser après mise à l'enquête publique, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Pictet, LLB, Jedlika, Cherpillod & Matti – Réfection et sécurisation d'un accès existant – Route du Revers 17
- Rockman Gertrud et Robin – Régularisation des travaux exécutés – Route de la Saussa 63

D'engager M. Iulian Popescu en tant qu'employé des services techniques.

La Municipalité